

TOURNOI MICHEL GUILLET

EDITION 2026

Depuis des années, notre club ne cesse de grandir, et nos traditions perdurent

Cette année encore, nous sommes fiers de vous présenter le tournoi en mémoire de notre président d'honneur Michel Guillet !

De nos plus jeunes jusqu'à nos papis, l'US PONS se présente comme une grande famille de 257 licencié(e)s passant par les joueurs, les bénévoles, les salariés, le conseil d'administration, le bureau, nos vice-présidents ainsi que notre président !

Par ce dossier nous vous remercions de votre venue, également nous vous présentons les rotations, le règlement ainsi que la répartition des terrains, buvette, restauration, sono et autres sur notre site.

Que ce tournoi soit une fête pour les enfants, un plaisir pour les éducateurs et un moment d'admiration pour les parents !

Règlement du Tournoi de Pons du 8 Mai 2026

Article 1 : Comité du Tournoi

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Tous les cas non prévus par ce règlement ainsi que les litiges seront soumis au Comité du Tournoi, constitué de dirigeants de l'US Pons.

•Article 2 : Esprit du Tournoi

Le tournoi s'adressant à la catégorie « U10-U11 et U12-U13 », il est rappelé que « les jeunes jouent naturellement pour leur propre plaisir. Il s'agit de créer sur le terrain toutes les conditions pour qu'ils puissent jouer à leur mesure et prendre plaisir au jeu ».

•Article 3 : Responsabilités – Assurances

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de blessure, d'accidents ou de vols pouvant survenir pendant le tournoi aux joueurs, accompagnateurs, dirigeants.

•Article 4 : Règlement F.F.F.

A ce tournoi, seront appliquées les règles du football :

- à 8 pour la catégorie U10-U11

- à 8 pour la catégorie U12-U13

- à 11 pour la catégorie U14/U15

Éditée par la F.F.F. à l'exception du temps de jeu qui sera de 1 fois 10 minutes

•Article 5 : Qualification

Chaque équipe devra être en mesure de présenter les licences ou cartes d'identité des joueurs et des dirigeants, et cela pendant toute la durée du tournoi.

Chaque équipe sera accompagnée par un ou deux dirigeants qui seront responsables de la conduite de leurs joueurs tout au long du tournoi.

•Article 6 : Déroulement du tournoi

La table d'organisation est située dans les tribunes du terrain principal.

Chaque dirigeant sera muni du déroulement du tournoi, chacun devra impérativement respecter les horaires programmés

Le jeu se déroulera sur des 1/2 terrains.

•Article 7 : Déroulement des rencontres

Équipes : Chaque équipe sera composée :

- de 8 joueurs et de 3 remplaçants maximum pour la catégorie U10-U11,

- de 8 joueurs et de 3 remplaçants maximum pour la catégorie U12-U13, Les remplacements pourront intervenir à n'importe quel moment du jeu. Tout joueur remplacé pourra participer à nouveau à la rencontre.

obligatoire des protège tibias.

Arbitrage : La direction du jeu sera assurée par des jeunes licenciés du club ou des dirigeants ou arbitres officiel.

Phases de poule : Toutes les équipes de chaque poule se rencontrent.

Décompte des points :

• Match gagné : 3 points

• Match nul : 1 point

• Match perdu : 0 point

En cas d'égalité lors du classement dans chaque poule, les équipes seront départagées par ordre prioritaire selon les critères ci-après :

• Le goal-average particulier

• Le goal-average général

• La meilleure attaque

• La meilleure défense

Phases finales: En cas d'égalité entre deux équipes à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à 3 tirs aux buts par équipe par les joueurs présents sur le terrain à la fin de la rencontre.

Article 8 : Récompenses

Toutes les équipes seront récompensées à l'issue du tournoi.

Article 9 : Discipline générale

Tout comportement antisportif, toute fraude, toute insulte envers arbitres, adversaires et club organisateur pourront entraîner l'exclusion du tournoi.

Il est demandé un respect de la propreté et des installations

Seuls les joueurs et les éducateurs seront acceptés sur l'aire de jeu.

